

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### Lundi 25 MARS 2024

---

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie annexe au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VAN GHELDER, en suite de convocation en date du 14 mars 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie et mis sur le site internet.

#### ETAIENT PRESENTS

Mesdames et Messieurs Alain VAN GHELDER, Laurent CARON, Eric LEMOINE, Muriel MESSEANNE, Marie-Hélène MOREL, Carole ROUX, Sylvie GOZET, Marie-Hélène BASTIEN, Bincymol DARRE, Thierry DEMAUBUS, Claude FAUQUEMBERGUE, Nadine HERY, Edith LAFFLUTE, Antoine LEGRAND, Olivier LONCHAMP, Hélène POLART, Patricia VAAST, René VANDERBERGHE, Joël WOZNIAK, Valérie ZAPLATA, Céline ZUBORA.

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS

Daniel BRACHET donne pouvoir à Marie-Hélène MOREL ; Jean-Michel CAMPAGNE donne pouvoir à Claude FAUQUEMBERGUE ; Philippe FANIEN donne pouvoir à Alain VAN GHELDER ; William LEMAIRE donne pouvoir à Laurent CARON.

*Madame Carole ROUX est élue secrétaire.*

*La séance du Conseil Municipal est ouverte à 19 heures par M. Alain VAN GHELDER qui la préside.*

- Adoption à l'unanimité du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 février 2024

#### ORDRE DU JOUR :

- ✓ Déclaration d'intention d'aliéner
- ✓ Détermination des taux d'imposition 2024
- ✓ Attribution des Subventions 2024
- ✓ Budget Primitif 2024
  
- ✓ Questions diverses
  - Marché Public – Entretien des espaces verts – lancement de la consultation

#### ZONE D'INTERVENTION FONCIERE

#### Déclarations d'intention d'aliéner transmises à la Communauté Urbaine d'ARRAS

---

- Propriété de Monsieur et Madame Mickaël et Anne FRIH, 39 résidence les Prairies, cadastrée AK 161 d'une superficie totale de 506 m<sup>2</sup>

## DETERMINATION DES TAUX D'IMPOSITION 2024

---

2023    taux    =+ 0%

TFB	4 883 988	38,43%	1 875 384 €	TOTAL Taxes =	1 968 924 €
TFNB	39 257	54,69%	19 634 €		
TH	561 822	14,76%	73 906 €		
				Variation sur 2022	148 746 €

2024    Taux    PROPOSITION  
         = +0%

TFB	5 068 000	38,43%	1 947 632 €	TOTAL Taxes =	2 046 418 €
TFNB	40 800	54,69%	22 314 €		
TH	518 100	14,76%	76 472 €		
				Variation sur 2023	77 492 €

Pas d'abstention et pas de vote contre.

Sur proposition de la Commission des Finances et du bureau municipal, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux de la façon suivante :

Taxe Foncière Bâtie	38,43%
Taxe Foncière Non Bâtie	54,69%
Taxe Habitation	14,76%

## ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS 2024

---

Vu les demandes de subventions reçues des Associations

Vu les différents échanges avec les présidents

Vu la convention d'objectifs et de moyens signée avec les associations

Pas d'abstention et pas de vote contre.

Sur proposition de la Commission des Finances et du Bureau Municipal, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- ✓ de demander à chaque conseiller municipal, membre du bureau d'une association de ne pas prendre part aux discussions et aux votes qui les concernent.
- ✓ d'attribuer les subventions suivantes :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Retenues</b>
AMICALE DU PERSONNEL	300
ARTS, FILS ET CREATIONS	300
ASTT	3 500
CLUB PHOTO	2 000
COUTRY DANCE ACADEMY	400
ESSC Football	7 000
JUJITSU	500
K DANCE	3 500
TENNIS CLUB	500
France VICTIME	500
LES BLOUSES ROSES	300
OCCE Ecole René CARETTE	800
OCCE Ecole Claudie HAIGNERE	500
LE CH'TI au BOUT - TAROT	200
La Flechette DART'ois	100
SAINTE CATH BIKE	300
CCAS	12 000

Affectation comptable :

<b>Compte 65748 Fonction 348</b> <b>ADMI - ASSOS</b> <b>SPOR - ASSOS</b>	<b>3 600 €</b> <b>15 800€</b>
<b>Compte 657361 Fonction 211</b> <b>ECOL - EMCAR</b>	<b>800 €</b>
<b>Compte 657361 Fonction 212</b> <b>ECOL - EEHAIG</b>	<b>500 €</b>
<b>Compte 657362 Fonction 420</b> <b>SOCI - AUTRES</b>	<b>12 000 €</b>

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires au versement de ces subventions.

## BUDGET PRIMITIF 2024

---

Monsieur le conseiller délégué de la commission des finances présente à l'assemblée le Budget Primitif 2024 reprenant les éléments suivants :

Le budget primitif est un acte prévisionnel, il est équilibré cette année à 8 583 604.43 € dont 4 862 741.69 € en section de fonctionnement et 3 720 862.74 € en section d'investissement.

Le budget 2024 prend en compte l'affectation des résultats 2023, à savoir un excédent important en fonctionnement de 1 976 792.76 € et un excédent d'investissement à 182 767.79 €. Il intègre également les Restes à Réaliser d'investissement à payer ou à encaisser de 2023 = Produits 237 214 € et Charges 1 222 462.74 €.

### FONCTIONNEMENT

#### Recettes :

Chapitre 70 Produits de services et domaine	145 300.00 €
Chapitre 73 Impôts et taxes	2 512 948.93 €
Chapitre 74 Dotations et participations	204 000.00 €
Autres produits	23 700.00 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>2 885 948.93 €</b>
Compte 002 Report de l'excédent N-1	1 976 792.76 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>4 862 741.69 €</b>

#### Dépenses :

Chapitre 011 Charges à caractère général	1 220 541.69 €
Chapitre 012 Charges de personnel et SS	1 352 000.00 €
Chapitre 014 Atténuations de produits	11 000.00 €
Chapitre 65 Autres Charges de gestion	222 200.00 €
Chapitre 66 Charges Financières	36 500.00 €
Chapitre 67 Charges Exceptionnelles	40 000.00 €
Chapitre 68 Dotations aux amortissements	180 500.00 €
Chapitre 023 Virement à la section d'investis	1 800 000.00 €

Total des dépenses réelles de fonctionnement 4 862 741.69 €

**Total des dépenses de Fonctionnement 4 862 741.69 €**

## **INVESTISSEMENT**

### **Recettes :**

Chapitre 040	Opéra° d'Ordre entre Sec°	180 500.00 €
Chapitre 10	Dotations, Fds divers et réserves	842 480.95 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	715 614.00 €
Chapitre 021	Virement de la sect° fonctionn.	1 800 000.00 €
Compte 001	Excédent d'investiss. Reporté	182 767.79 €

**Total des recettes d'investissement 3 720 862.74 €**

### **Dépenses :**

Chapitre 16	Emprunts rembours. K	138 400.00 € (K remboursé en hausse)
Chapitre 20	Immo Incorporelles	146 459.00 €
Chapitre 21	Immo Corporelles	3 436 003.74 €

**Total des dépenses d'investissement 3 720 862.74 €**

*Fin de séance à 19H45*